

## Module F

# Processus et entretiens thérapeutiques en Méthode CAMILLI®

### Objectif général

Détailler le processus thérapeutique en Méthode CAMILLI®.

### Objectifs pédagogiques / Aptitudes

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Mener un entretien d'accompagnement ;
- Maîtriser la dynamique de l'Entretien Guidé ;
- Faire des liens entre le travail d'élaboration verbale et l'utilisation des temps de toucher ;
- Etablir un protocole envisagé dans la durée.

### Programme pédagogique / Compétences

- Les 5 points de l'entretien guidé ;
- Comment et quand les utiliser ;
- Le processus thérapeutique ;
- Ecouter avec toute sa personne ;
- Ecouter ce qui n'est pas exprimé ;
- S'ouvrir à l'autre ;
- S'ouvrir aux différents possibles ;
- S'ouvrir à l'action ;
- Mettre en œuvre le changement.

### Méthodes pédagogiques

- Exposés ;
- Mises en situation ;
- Echange de pratiques ;
- Etudes de cas.

### Moyens, supports remis aux stagiaires

Etudes de cas.

### Evaluation

En continu.

### Formateur :

Jean-Dominique LARMET

Tél : 09 67 82 14 38

Mail : [jean-dominique\\_larmet@orange.fr](mailto:jean-dominique_larmet@orange.fr)

### Prérequis

- Avoir suivi les modules D et E pour les stagiaires SOMATO ;
- Envoyer une semaine à l'avance au moins une étude de cas de 3 pages avec question(s).

### Public

- Stagiaires somato ;
- Somatos en perfectionnement ;
- Psycho en perfectionnement ;
- Thérapeutes d'autres méthodes.

### Session

Dates, durée : 23, 24, 25 janvier 2026, soit 21h.

### Tarifs pédagogiques :

**Cycle SOMATO en Méthode CAMILLI : 451 €**

**Praticiens adhérent Institut CAMILLI : 416 €**

**Non-adhérent 488€**

Dans le cadre d'une prise en charge, demander tarif et devis au secrétariat

**Lieu :** Chatou (78) ou autre lieu suivant nombre de participants.

**Hébergement :** En non-résidentiel.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Oui suite à entretien préalable.

### Autres informations

Groupe de 8 à 16 personnes. Inscription par envoi du règlement au secrétariat. Règlement remboursé intégralement si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à J-30. Inscriptions ouvertes toute l'année, consulter calendrier et CGV sur : <https://institutcamilli.fr/>